|  |  |
| --- | --- |
| Description : Jura-rvb | **AIDES AUX FORMATIONS BAFA-BAFD** |

Le Conseil d’administration de la CAF du Jura a souhaité accompagner la démarche de formation BAFA-FAFD pour les jurassiens de manière significative afin de favoriser cette démarche d’engagement et participer au développement du lien social.

Ainsi à compter du 25 octobre 2021, l’aide financière à la formation BAFA-BAFD de la CAF du Jura est modifiée, passant d’une aide forfaitaire à une aide calculée sur le reste à charge du stagiaire**, déduction faire des autres financements mobilisés.**

**La Caisse d’Allocations Familiales du Jura peut ainsi accorder une aide financière jusqu’à 90% du montant de la formation restant à la charge du stagiaire.**

**Qui peut en bénéficier :**

* Être ressortissant du régime général
* Résider dans le Jura,
* Sans conditions de ressource,
* Allocataires CAF et non allocataires

**Pour quelle formation :**

* Session de formation de base
* Session de formation d’approfondissement et/ou de qualification,
* Se déroulant en internat, demi-pension ou externat.
* Formation BAFD

**A qui est versée l’aide une fois la formation suivie :**

* au stagiaire
* à l’organisme de formation sur production d’une facture non acquittée et avec l’accord du stagiaire afin de lui éviter l’avance des frais.

**Modalités de fonctionnement :**

Transmettre le formulaire de demande d’aide formation BAFA-BAFD à la CAF du Jura dans un délais de 3 mois maximum suite à la formation accompagné des pièces justificatives demandées**.**

Pour nous contacter : Caisse d’allocations Familiales du Jura, 62 route de Lyon 39200 Saint Claude

[**aideauxfamilles@caf39.caf.fr**](mailto:aideauxfamilles@caf39.caf.fr)